

CANDIDAT-E

Nom :
Prénoms :
Date de naissance :
Nationalité :
Email :
Tél :
Adresse :
.....
.....

RÉFÉRENT-E

Coordonnées d'une personne référente joignable entre le mois de juin et le mois septembre, y compris pendant les vacances :

Nom :
Email :
Tél perso :
Tél pro :
adresse :
.....
.....

SCOLARITÉ

2023/2024

Niveau : Établissement :
Spécialité : Ville :

	Niveau	Établissement	Diplômes Obtenus
2022/2023
2021/2022
2020/2021
2019/2020

APPRÉCIATION

Appréciation du Chef du dernier établissement scolaire fréquenté, sur les capacités du candidat à entreprendre des études de deuxième cycle en arts appliqués.

Nom :
Date :
Signature et cachet de l'établissement :

.....
.....
.....
.....

avis très favorable { } avis favorable { } avis réservé { }



DISCIPLINE NOM & SIGNATURE	AVIS MOTIVÉ DES ENSEIGNANTS

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS ET PROCÉDURES RELATIVES À L'ENTRÉE EN DSAA

Le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués se situe au niveau 7 du cadre européen de certifications. Il délivre 120 ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits).

L'ESDMAA, École Supérieure de Design et Métiers d'Art d'Auvergne, portée par le Lycée Jean Monnet à Yzeure, propose le DSAA mention design produit, spécialité "savoir-faire & territoire". Cette formation se caractérise par une pédagogie par projet dans un établissement intégrant des ateliers de fabrication, d'expérimentation sur les matériaux. Des partenariats professionnels auprès d'industriels, de designers, d'acteurs issus de la culture et de la mode, la pratique régulière de workshops, les échanges avec des écoles étrangères et une démarche de création engagée au sein d'une équipe pluridisciplinaire ont pour objectif d'accompagner les étudiants vers l'exercice de pratiques innovantes, expérimentales propres au métier de designer, créateur concepteur en design de produit.

Modalités d'admissibilité :

La formation est accessible aux étudiants titulaires d'un DNMADE, d'un DNA, d'une licence ou d'un diplôme équivalent, après contrôle des motivations et des compétences.

L'admissibilité s'effectue sur un dossier constitué des bulletins scolaires de la formation antérieure suivie, de la fiche intégrant les appréciations des professeurs et de l'avis du chef d'établissement, d'une lettre de motivation et d'un dossier de travaux constitué de projets représentatifs de pratiques diversifiées, de démarches réflexives et créatives témoignant de l'engagement et des préoccupations du candidat. Une présentation sur support numérique est possible, en complément du dossier papier.

Demande de bourses :

Il est indispensable que les familles fassent une demande de bourse. Elles saisiront cette demande sur le site du CROUS de l'Académie dans laquelle l'étudiant est scolarisé, entre le 15 janvier et le 30 avril 2024.

La demande de transfert vers le CROUS de Clermont-Ferrand sera faite, si nécessaire, dès la rentrée scolaire.

Pièces à joindre au dossier de candidature :

- dossier de candidature (page 1 & 2 uniquement)
- dossier de travaux
- lettre exprimant vos motivations à entreprendre un DSAA
- curriculum vitae
- PV des semestres 1,2,3, 4 et 5 intégrant UE et leurs niveaux de maîtrise
- relevé des notes du baccalauréat et autres diplômes obtenus
- attestation de stage ou autres expériences professionnelles
- attestation d'engagement associatif, citoyen, au sein de l'établissement, mandat électif

L'ensemble des pièces constituant le dossier sera glissé dans une pochette transparente à coin ouvert de format A4 après avoir vérifié l'ordre des pages.

Aucun dossier ne sera retourné.

Modalités d'admission :

Sur l'ensemble des dossiers que nous recevons, nous procédons à une pré-sélection de 60 candidats. Ces derniers seront prévenus par téléphone et/ou email avant la date du vendredi 24 mai 2024. Au-delà de cette date, si aucun message n'a été transmis de notre part, cela signifie que la candidature n'aura pas été retenue. Les 60 candidats retenus seront convoqués à un entretien avec l'équipe pédagogique, durant lequel ils seront invités à présenter leur dossier de travaux, ainsi que leurs motivations à intégrer la formation.

À l'issue des entretiens, nous contacterons les 12 premiers candidats constituant notre liste principale, le lundi 17 juin 2024. Au fur et à mesure des connaissances de désistements, nous prendrons systématiquement contact avec le candidat suivant dans notre liste. Afin de pouvoir être le plus réactif possible, de laisser la possibilité aux candidats suivants de connaître notre verdict, et de ne pas bloquer les recrutements d'autres établissements, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous informer de votre choix de maintenir ou non votre candidature chez nous. Nous tâcherons de répondre au mieux et dans les plus brefs délais à vos attentes.

Les dossiers complets devront parvenir à l'adresse suivante :

Lycée Jean MONNET
39 place Jules ferry - BP 5
03401 YZEURE CEDEX 1

AVANT LE 3 MAI 2024

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas examiné.